

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que les latrines, étaient sales. Les vêtements des internés de même. Il m'engagea à aller les voir. Malheureusement mes occupations ne me permirent pas de disposer d'une journée pour faire cette inspection.

Les internés étaient logés dans l'ancien pensionnat. C'étaient, comme à Morat, des égrenés appartenant à différents corps. La plus grande partie ne pouvant suivre leur corps à cause de leur santé et de leurs pieds blessés, étaient restés à Estavayer.

Dans le principe ils étaient au nombre de 83 ; comme le chiffre de répartition attribuait à cette ville un chiffre de 200 internés, le 19 février ce nombre fut complété par l'envoi de 110 hommes pris dans le dépôt de la caserne de Fribourg.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Notions de tir, par P. Ghersi, lieutenant-colonel d'infanterie. Florence 1870.

Dans une brochure d'une centaine de pages, M. le lieutenant-colonel Ghersi a su, chose fort difficile, condenser d'une manière parfaitement claire les principes du tir des armes à feu portatives.

Ce travail est divisé en huit chapitres, dont les cinq premiers sont consacrés aux définitions préliminaires, au mouvement des projectiles dans le vide et dans l'air, à l'étude de la trajectoire, du pointage.

Dans les trois derniers chapitres, l'auteur étudie les armes rayées, le tracé des trajectoires, les conditions essentielles d'une bonne arme de guerre.

Il est à désirer que ce travail, d'une réelle utilité pour tout officier, trouve beaucoup de lecteurs.

Télégraphie militaire, par Th. Fix, capitaine d'état-major du génie français.

Cet ouvrage traite presque exclusivement de l'emploi de la télégraphie électrique au point de vue militaire et contient la relation de quelques expériences qui ont eu lieu au camp de Châlons. On commence à s'occuper chez nous de ce nouvel élément, et on a déjà fait des expériences dont il ne faut pas encore attendre de résultats définitifs ; car, quoique le télégraphe soit devenu absolument nécessaire pour diriger les mouvements de troupes, on est encore loin de pouvoir lui assigner son rôle positif. Il reste encore à faire l'expérience du parti que l'on peut en tirer dans des cas sérieux, et l'auteur a raison lorsqu'il dit « que tout ce qui n'a pas supporté les chances de la guerre, tout ce qui n'a pas reçu le baptême du feu, ne peut être apprécié d'avance d'une manière absolue. »

On n'en doit pas moins saluer avec joie toute espèce de travail qui jette un peu de lumière sur cette nouvelle branche du service militaire.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Genève. — Le département militaire de Genève a fait donner, aux officiers de toutes armes, par M. le capitaine fédéral Couteau, instructeur-chef de l'infanterie, un cours de six séances sur la connaissance des cartes militaires et un cours de deux séances sur les reconnaissances militaires aux sous-officiers d'infanterie et de carabiniers. — M. le commandant Armand a donné deux séances sur la connaissance du fusil à répétition aux sous-officiers de toutes armes

Les cours organisés par la société militaire sont les suivants :

Une séance du major fédéral Brocher sur l'artillerie de campagne.

Une séance du colonel Rilliet sur le service de la XIII^e brigade à la frontière.

Deux séances du capitaine hanovrien von Scriba sur la bataille de Langensalz et les colonnes de compagnie.

Deux séances du lieutenant Privat sur la poudre et ses composants.